

---

---

**Subventions aux associations des secteurs de la Politique de la Ville -  
Première répartition au titre de l'exercice 1999**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Suite à sa réunion du 27 avril 1999, la Commission «Politique de la Ville» propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes aux associations, au titre d'une première répartition 1999 :

Secteur Formation		Rappel 1998	Demande 1999	Subvention 1999	Ventilation		Acompte CM 18/1/99	Reste à verser
					Contrat Ville	Hors contrat		
Mission Locale	Fonctionnement 1999	530 000 F	530 000 F	530 000 F		530 000 F	250 000 F	280 000 F
	Correspondants Emploi Formation	165 000 F	170 000 F	170 000 F	170 000 F			170 000 F
<b>TOTAL</b>		695 000 F	700 000 F	700 000 F	170 000 F	530 000 F	250 000 F	450 000 F

La dépense, soit 450 000 F, sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 1999, chapitre 92.90.6574.47020.

Secteur Economie Sociale		Rappel 1998	Demande 1999	Subvention 1999	Ventilation		Acompte CM 18/1/99	Reste à verser
					Contrat Ville	Hors contrat		
Régie des Quartiers	Fonctionnement 1999	500 000 F	450 000 F	450 000 F	450 000 F		220 000 F	230 000 F
<b>TOTAL</b>		500 000 F	450 000 F	450 000 F	450 000 F		220 000 F	230 000 F

La dépense, soit 230 000 F, sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 1999, chapitre 92.523.6574.47070.

Secteur Contrat de Ville		Rappel 1998	Demande 1999	Subvention 1999	Ventilation		Acompte CM 18/1/99	Reste à verser
					Contrat Ville	Hors contrat		
Office Municipal d'HLM	Etudes Clairs-Soleils		25 000 F	25 000 F	25 000 F			25 000 F
Handball Club Clairs-Soleils	Voyage Guadeloupe		15 000 F	15 000 F	15 000 F			15 000 F
Scouts musulmans	Camp été - Action Planoise	14 000 F	15 000 F	15 000 F	15 000 F			15 000 F
Réseau échanges	Clairs-Soleils	3 000 F	3 000 F	3 000 F	3 000 F			3 000 F
Radio BIP	Action Grette		7 000 F	7 000 F	7 000 F			7 000 F
APIM	Boulevard Nord	15 000 F	17 500 F	17 500 F	17 500 F			17 500 F
	Festival Montrapon	12 000 F	12 000 F	12 000 F	12 000 F			12 000 F
Rive Nord Jeunesse	Jeunes Montrapon	5 000 F	10 000 F	10 000 F	10 000 F			10 000 F
OR'ANGE	Clairs-Soleils / Fontaine-Ecu	100 000 F	110 000 F	110 000 F	110 000 F			110 000 F
Arc en Ciel	Orchamps	15 000 F	15 000 F	15 000 F	15 000 F			15 000 F

Secteur		Rappel 1998	Demande 1999	Subvention 1999	Ventilation		Acompte CM 18/1/99	Reste à verser
					Contrat Ville	Hors contrat		
MJC Palente	Fête du Livre	30 000 F	20 000 F	20 000 F	20 000 F			20 000 F
APRES	Réseau échanges Palente	8 000 F	10 000 F	10 000 F	10 000 F			10 000 F
AVEC	Action Planoise	8 000 F	8 000 F	8 000 F	8 000 F			8 000 F
Réseau d'échanges Planoise	Action Planoise	10 000 F	10 000 F	10 000 F	10 000 F			10 000 F
Association Amitié	Activité parapente		8 000 F	8 000 F	8 000 F			8 000 F
	Activités conviviales	31 500 F	14 000 F	14 000 F	14 000 F			14 000 F
Service des Sports	Participation Fonds d'Aide au Sport		50 000 F	50 000 F	50 000 F			50 000 F
<b>TOTAL</b>		251 500 F	349 500 F	349 500 F	349 500 F			349 500 F

Un montant de 299 500 F sera imputé sur les crédits inscrits au budget primitif 1999, chapitre 92.824.6574.47001.

Les 50 000 F du Fonds d'Aide au Sport seront à imputer sur les crédits du budget du Service des Sports, chapitre 92.40.6574.20300 de l'exercice courant qu'il convient d'abonder par un transfert du compte 92.824.6574.47001.

Secteur Jeunesse		Rappel 1998	Demande 1999	Subvention 1999	Ventilation		Acompte CM 18/1/99	Reste à verser
					Contrat Ville	Hors contrat		
CIJ	Fonctionnement 1999	210 000 F	240 000 F	240 000 F		240 000 F	80 000 F	160 000 F
Foyer des Jeunes Travailleurs	Participation au finance- ment d'accompagnement social	100 000 F	100 000 F	100 000 F		100 000 F		100 000 F
F.C. Clairs-Soleils	Déplacement supporters Mamadou THIAM		6 900 F	6 900 F		6 900 F		6 900 F
Rive Nord Jeunesse	Déplacement supporters Morad HAKKAR		4 000 F	4 000 F		4 000 F		4 000 F
Les Amis du Museum	Formation animateurs Eclipse de soleil du 11/08/99		6 000 F	6 000 F		6 000 F		6 000 F
<b>TOTAL</b>		310 000 F	356 900 F	356 900 F		356 900 F	80 000 F	276 900 F

La dépense, soit 276 900 F, sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 1999, chapitre 92.422.6574.47041.

Secteur Animation		Rappel 1998	Demande 1999	Subvention 1999	Ventilation		Acompte CM 18/1/99	Reste à verser
					Contrat Ville	Hors contrat		
MJC Palente	Fonctionnement 1999	790 000 F	950 000 F	790 000 F	166 500 F	623 500 F	300 000 F	490 000 F
Comité de Quartier de St-Ferjeux	Fonctionnement 1999 Maison de quartier	780 000 F	800 000 F	780 000 F	200 000 F	580 000 F	300 000 F	480 000 F
	Fonctionnement Amitié	75 000 F	300 000 F	300 000 F	31 000 F	269 000 F		300 000 F
ASEP FJT	Fonctionnement 1999	600 000 F	750 000 F	700 000 F		700 000 F	200 000 F	500 000 F
<b>TOTAL</b>		2 245 000 F	2 800 000 F	2 570 000 F	397 500 F	2 172 500 F	800 000 F	1 770 000 F
<b>Secteur Intégration</b>								
ARETE	Fonctionnement 1999	340 000 F	350 000 F	350 000 F	198 400 F	151 600 F	100 000 F	250 000 F
<b>TOTAL</b>		340 000 F	350 000 F	350 000 F	198 400 F	151 600 F	100 000 F	250 000 F

La dépense concernant le secteur Animation, soit 1 770 000 F, sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 1999 - chapitre 92.422.6574.47030.

La dépense concernant le secteur Intégration, soit 250 000 F, sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 1999 - chapitre 92.524.6574.47030.

Secteur Prévention / Sécurité	Rappel 1998	Demande 1999	Subvention 1999	Ventilation		Acompte CM 18/1/99	Reste à verser
				Contrat Ville	Hors contrat		
ADDSEA Financement postes éducateurs spécialisés	2 315 000 F	2 407 000 F	2 407 000 F		2 407 000 F	600 000 F	1 807 000 F
AAVI Permanences aide aux victimes	104 055 F	107 235 F	107 235 F	107 235 F			107 235 F
2 AD Association d'Aide aux Détenus	25 000 F	36 000 F	36 000 F	36 000 F			36 000 F
Collège Proudhon Action «Question de Justice»		4 000 F	4 000 F	4 000 F			4 000 F
ADDSEA Rond Point Fonctionnement	60 000 F	49 000 F	49 000 F		49 000 F		49 000 F
ADDSEA Rond Point Outillage et atelier de bricolage		9 250 F	9 250 F	9 250 F			9 250 F
ADDSEA SOLEA Centre de soins toxicomanie	100 000 F	100 000 F	100 000 F	100 000 F			100 000 F
<b>TOTAL</b>	2 604 055 F	2 712 485 F	2 712 485 F	256 485 F	2 456 000 F	600 000 F	2 112 485 F

La dépense, soit 2 112 485 F, sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 1999, chapitre 92.522.6574.47040.

Concernant l'ADDSEA, pour son action de prévention spécialisée dans les quartiers, la subvention est versée par trimestre avec régularisation sur le quatrième versement en fonction des dépenses réelles.

**«M. LE MAIRE :** Si vous avez quelques remarques particulières, nous les inscrirons volontiers. Ce sont des rapports qui ont été préparés et votés par les commissions, sans doute à l'unanimité. C'est un château de cartes très difficile d'ailleurs à construire, donc soyez prudents dans vos remarques.

**M. THIRIET :** Monsieur le Maire, je ne peux pas me taire une année de plus après le vote qui vient d'avoir lieu. Je viens de constater que toutes les propositions de subventions à la Mission Locale, au PLIE, au programme du contrat de ville ont été refusées par des gens qui disent vouloir faire une France française ou je ne sais quoi.

Je vais prendre trois exemples très courts. J'étais la semaine dernière avec une association très fragile, Rive Nord Jeunesse de Montrapon, qui n'est plus tout à fait dans le contrat de ville. C'est une association de 30 jeunes près de la MPT qui vient de renaître et qui fait un travail remarquable, formidable auprès des jeunes de 16 à 25 ans, qui est en train de réussir, aussi bien pour les jeunes filles que pour les jeunes garçons, des animations le mercredi après-midi, le samedi, le dimanche, qui ont eu un rôle évident de stabilisation sociale, de calme, on l'a bien constaté. J'ai réuni la semaine dernière avec cette association aussi bien le club du troisième âge que le conseil de quartier, que le concierge du CCAS, etc. nous avons décidé de la consolider parce qu'elle fait un travail social remarquable.

Je prends un deuxième exemple cité dans le contrat de ville mais vous avez dû mal le lire. Nous avons soutenu en particulier au collège Proudhon une exposition et un travail qui s'appelle «Question de justice» qui a été préparé avec nos services et bien d'autres, la protection judiciaire de la jeunesse dont le travail est spécifiquement de poser les questions du droit, de la loi auprès des jeunes adolescents. Ce travail a été réalisé dans le collège avec de nombreux partenaires en appui sur la Maison des Jeunes de Palente avec les associations de parents d'élèves et je vois un refus de subvention pour ce travail fondamentalement citoyen. On ne peut pas dire en même temps que les jeunes perdent leurs repères, que les parents sont absents et voter contre de telles actions.

Il y a un troisième élément sur lequel je voudrais insister. Dans le cadre du contrat local de sécurité et en lien avec la police nationale, nous faisons un travail de proximité, y compris théâtral, qui se déroule dans un certain nombre de quartiers et de rues bien ciblés. Ce travail est remarquable et il est soutenu effectivement par le contrat local de sécurité.

Autrement dit, on ne peut pas à la fois reprocher à la Ville de ne rien faire et voter contre chaque fois qu'elle propose quelque chose de très positif. Je constate donc, puisque systématiquement cela a été expliqué de cette façon-là, que ces votes sont objectivement racistes et xénophobes.

**M. LE MAIRE :** Merci de cette intervention qui nous rassure tous.

**Mme MONTEL :** Je voulais dire à M. THIRIET que de toute façon il ne m'a pas convaincue. Quant à dire que ces opérations ont toutes des résultats positifs, j'en doute et je continuerai d'en douter longtemps. Donc pour répondre à M. THIRIET, je lui signale que sur les quatre rapports suivants, nous nous abstiendrons, que cela lui plaise ou non.

**M. LE MAIRE :** Cela ne va sans doute pas lui plaire».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Politique de la Ville, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins 2 abstentions, adopte les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 20 mai 1999.*